

## Assemblée générale de Lausanne Région du 8 octobre 2025

De : Thierry Amy, Syndic de Cugy et Président de Lausanne Région

Date : 8 octobre 2025

Concerne : [Accueil et Message du président](#)

---

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Syndic des lieux,  
Mesdames et Messieurs les représentants des communes membres,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

J'ai l'honneur et le plaisir, au nom du Bureau de Coordination, de vous saluer et vous accueillir cette fin d'après-midi à notre assemblée générale ordinaire d'automne.

J'adresse mes chaleureux remerciements à nos nombreuses invitées et invités. 24 communes sur 27 sont en effet représentées pour 72 participants présents. Je vous remercie tous d'avoir accepté de consacrer cette fin d'après-midi à notre Association. Votre présence marque l'importance que vous attachez à notre Association et à ses activités en faveur de notre région.

Je tiens à saluer la présence de M. Denis Alber, nouveau préfet du district de Lavaux-Oron, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, que je remercie de nous faire l'honneur de nous rejoindre ce soir lors de notre assemblée générale statutaire.

Je tiens aussi ici à mentionner la démission pour la fin de cette année de deux élus municipaux qui se sont fait remarquer par leurs compétences avérées et leur profond engagement au profit de leur communauté et de leur région, à savoir :

Mme Karine Clerc, Municipale de Renens et présidente de la Commission  
Prévention et dépendances

M. Jean-Claude Favre, Municipal de Belmont et membre de la Commission  
Transports et mobilité

Qu'ils soient tous les deux d'ores et déjà remerciés pour leur dévouement à la cause de leur commune et de leur région.

Je tiens enfin à marquer le départ à la retraite à la fin de l'année de Guy-Philippe Bolay, Magistrat à la Cour des comptes qui a été président de la Commission Promotion économique de Lausanne Région jusqu'en 2004 quand il était Municipal de Lutry.



Mesdames et Messieurs,

Cette Assemblée Générale est la dernière avant les élections communales générales de mars prochain.

Cela ne marque pas encore la fin de la législature, mais c'est l'occasion de tirer quelques bilans intermédiaires.

En juillet 2021, avec la nouvelle législature, un grand vent de renouveau a soufflé sur les Municipalités et ce vent de changement a aussi été constaté au sein des instances de Lausanne Région qui ont été presque intégralement renouvelées.

Au sein de nos communes nous avons été confrontées à des problématiques nouvelles et à des enjeux de plus en plus complexes et interconnectés.

Lausanne Région, par reflexe, a su s'adapter à ces impulsions. Tout en gardant le cap sur nos objectifs d'un développement régional ambitieux, nous constatons un grand dynamisme dans les idées, dans le fonctionnement de nos instances et dans les riches projets qui y sont menés.

Lausanne Région s'adapte avec vous, elle avance avec vous et concrétise des projets avec et pour vous.

La **stratégie de communication** que je vous présenterai au point 4 fait partie d'un de ces projets phare de législature pour notre organisation.

Un autre exemple est celui du **projet-modèle** que Lausanne Région a déposé au mois de juin auprès de la Confédération sur le thème « **Co-créer des offres de services locaux** ».

La dernière fois que Lausanne Région avait déposé un projet-modèle à la Confédération c'était en 2002, il portait sur le Projet d'agglomération lausannoise, qui est devenu ensuite le PALM,

Le projet-modèle déposé en juin 2025 par Lausanne Région s'inscrit dans la Stratégie régionale de développement économique de Lausanne Région - axe 2 « Attractivité et développement économique » qui identifie comme thématique prioritaire la question des centralités et des services de proximité.

Le projet construit a pour objectif de répondre à plusieurs défis qui se posent dans la région lausannoise et dans d'autres régions suisses, à savoir :

- **L'évolution des pratiques de consommation** : désintérêt des commerces de proximité en faveur du commerce en ligne avec pour conséquence la présence de nombreuses « vitrines froides » et locaux vides et la disparition de services proximités.

L'objectif est par conséquent de repenser les quartiers et les centralités en leur redonnant un rôle et de dynamiser les zones en difficulté. Il s'agit aussi de mettre en place des



partenariats pour valoriser les espaces vides laissés parfois sur de très grandes surfaces par certains commerces (de vêtements notamment) et qui ne trouvent pas de repreneurs.

- **Une animation de quartier souvent portée par des associations** : fonctionnement basé sur le bénévolat qui a tendance à s'essouffler avec une difficulté croissante à recruter des membres bénévoles et des moyens pour développer leurs activités.

L'objectif est de donner un nouveau souffle aux associations : dynamique de réseau, réfléchir à leur structuration, mise en commun des ressources et l'implication d'autres d'acteurs.

**Pour répondre à ces enjeux, des sites pilotes ont été identifiés dans deux communes de Lausanne Région (Le Mont-sur-Lausanne et Lausanne).** Des tests, mis en place dans les locaux vides ou à disposition des communes, pourront être effectués puis évalués par un jury d'usager notamment. D'autres sites pourront par la suite bénéficier des enseignements de ces différents tests. Ces mesures permettront à la fois de valoriser les quartiers sélectionnés, créer des services locaux pérennes et améliorer leur attractivité.

Les principaux résultats produits dans le cadre du projet seront

- (i) **la publication d'un guide méthodologique** qui donnera une explication des processus développés notamment pour la mise en place de services locaux, de modèles organisationnels innovants pour structurer et mettre en réseau les associations afin de leur donner plus de moyens, des solutions de valorisation des espaces vides et des propositions de typologie de sites
- (ii) **Rapport pour la Confédération** qui fera la synthèse des enseignements et recommandations pour les politiques sectorielles concernées (communes, Canton et Confédération)
- (iii) **Système de monitoring et de mesure de l'impact** : développé pour être facilement répliquable, ainsi que ;
- (iv) La tenue d'évènements en vue de présenter la méthodologie ainsi identifiée et développée.

La décision de la Confédération sera connue dans un mois ; nous espérons qu'elle sera positive car elle permettra de concrétiser un axe important de notre stratégie LADE pour le développement de notre région.

Un autre exemple qui marque le dynamisme et l'adaptabilité est celui des **PERL**. En 2026, la 24<sup>e</sup> édition prendra une **dimension télévisée**, avec la création d'une émission qui suivra les étapes du concours de mars à mai 2026, via une série d'une dizaine d'émissions qui passeront sur la chaîne de notre partenaire historique, La Télé. La cérémonie en salle gardera quant à elle sa forme actuelle avec la découverte en primeur, par le public, du résultat du concours.



Cette belle évolution fera, nous en sommes convaincus, rayonner notre tissu économique régional et permettra de toucher un public plus vaste et plus varié que le public actuel des PERL. Tout en valorisant ce concours, elle permettra de mettre en avant un plus grand nombre d'entreprises candidates. Une action qui répond à la mission de Lausanne Région d'œuvrer avec vous à un développement régional à la fois ambitieux et durable.

Préservation et durabilité seront également les maîtres mots de la partie post-statutaire. Nous aurons en effet le plaisir d'écouter les propos de M. **Vincent Bailly**, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial sur les responsabilités, les enjeux, les défis et les perspectives pour Lavaux.

En conclusion, Mesdames et Messieurs, vous constaterez que Lausanne Région, votre association régionale, a de l'ambition et projette de mener de nombreux projets en vue d'assurer le développement de sa région au service de ses communes membres.

Comme je l'ai déjà évoqué à plusieurs reprises, notre intérêt commun est d'éviter à tout prix l'immobilisme et l'attentisme dans les nombreux domaines de la compétence communale et partant, de pouvoir ainsi garantir que nous puissions continuer, tous ensemble, à décider de notre avenir.

À Lausanne Région, nous sommes convaincus que « tout seul on va peut-être plus vite, mais ensemble nous allons plus loin ».

Encore merci à vous tous pour votre engagement et votre participation en faveur de Lausanne Région !

Merci de votre attention.